

Le 25 novembre 2017

OUR RIGHTS, YOUR SAFETY

Voilà un bien curieux film que nous avons pu visionner ces derniers jours. Une scène a tout particulièrement retenu notre attention, dans laquelle 4 acteurs discutaient dans une pièce.

Au centre de la pièce, A4E (*Airlines 4 Europe*) tonne de sa voix grave. Ce lobby de compagnies aériennes, formé de composants aussi disparates que peuvent l'être Ryanair ou Lufthansa, accuse les contrôleurs aériens d'avoir été responsables, depuis 2010 et en raison de leurs grèves, de la perte de 12 milliards d'euros et 140 000 emplois pour l'économie Européenne.

A4E s'abstient bien de dire qu'en 2015 par exemple, seul 1% des retards avait été provoqué par ces dites grèves, alors que 51% des délais étaient directement imputables aux compagnies aériennes.

Et puis après tout, 20 000 annulations de vols et 30 avions cloués au sol cet hiver, cela ne peut pas être dû à la politique managériale et à la déconsidération des pilotes d'une low-cost... A fortiori, la faute en incombe à des facteurs extérieurs !

À ses côtés, la Commission Européenne se tient droite, sûre d'elle et envoûtée par A4E. **Peu importe que l'article 153 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne lui interdise de s'immiscer dans la gestion du droit de grève, seule prérogative de ses amis les États Membres.**

Le 8 juin dernier, elle s'est fendue d'un communiqué les exhortant à restreindre le droit de grève des personnels de l'aérien pour assurer la continuité de service. Pour elle, la diminution des droits des ATCO est un pré-requis à l'augmentation de la compétitivité du secteur.

En face d'eux, comme sur un banc d'accusés, ETF (*European Transport workers' Federation*, à laquelle l'UNSA est affiliée) et ATCEUC (*Air Traffic Controllers European Unions Coordination*), organisations représentatives de syndicats de contrôleurs, ne peuvent comprendre cette attaque.

La grève ne constitue pas pour elles un plaisir, mais bien le dernier recours contre l'incompétence, l'absurde ou l'inacceptable. Le seul moyen parfois de faire entendre à des dirigeants déconnectés l'urgence d'une situation ou la gravité de leurs décisions.

Pour diminuer ces grèves et accompagner de manière sensée la hausse du trafic, ne suffirait-il pas que l'on entende ces ATCO au lieu de les accabler, qu'on leur fournisse les moyens techniques et humains d'assurer leurs missions, la sécurité des usagers en ligne de mire bien avant la performance ?

Pour assurer leur défense, ETF et ATCEUC ont lancé une campagne commune : Our Rights, Your Safety.

Une pétition pour la défense du droit de grève des ATCO est disponible en ligne depuis peu sur www.atcorights.org.

L'UNSA-ICNA s'associe évidemment à cette démarche.

